

ANNEXE 4 : EXIGENCES DE PUBLICATION AU TITRE DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

Les tableaux suivants concernent les tableaux détaillés des indicateurs GAR et actifs hors-bilan. Les tableaux suivants sont également disponibles sur : invest.bnpparibas/document/activites-alignees-au-sens-de-la-taxonomie-europeenne.

► TABLEAU N° 55 : ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR (ENCOURS, ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT MESURÉS SUR UNE BASE CHIFFRE D'AFFAIRES)

En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
	Valeur comptable (brute) totale	dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)			dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)	dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		
		dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant		dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant
GAR – Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur	536 881	271 118	23 296	8 576	2 800	3 535	199	
1 Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	536 690	271 118	23 296	8 576	2 800	3 535	199	
2 Entreprises financières	46 999	9 936	632	6	383	132	0	
3 Établissements de crédit	18 347	3 256	1	0	1	1	0	
4 Prêts et avances	5 493	1 745	1	0	1	1	0	
5 Titres de créance	7 678	1 378	0	0	0	0	0	
6 Instruments de capitaux propres	5 176	133	0	0	0	0	0	
7 Autres entreprises financières	28 653	6 680	631	6	382	131	0	
8 dont entreprises d'investissement	8 212	2 415	184	4	167	4	0	
9 Prêts et avances	2 895	629	67	4	51	2	0	
10 Titres de créance	4 708	1 779	116	0	116	2	0	
11 Instruments de capitaux propres	609	7	0	0	0	0	0	
12 dont sociétés de gestion	5 517	2 436	223	2	214	127	0	
13 Prêts et avances	3 545	1 836	189	1	181	112	0	
14 Titres de créance	882	490	34	1	33	15	0	
15 Instruments de capitaux propres	1 090	111	0	0	0	0	0	
16 dont entreprises d'assurance	14 923	1 829	225	0	1	0	0	
17 Prêts et avances	7 420	890	117	0	1	0	0	
18 Titres de créance	4 038	420	81	0	0	0	0	
19 Instruments de capitaux propres	3 465	519	27	0	0	0	0	
20 Entreprises non financières	166 761	29 306	5 220	648	2 417	3 403	199	
21 Prêts et avances	160 350	27 336	4 838	648	2 252	3 373	195	
22 Titres de créance	1 962	1 190	314	0	162	5	3	
23 Instruments de capitaux propres	4 449	780	67	0	3	25	0	
24 Ménages	311 173	231 857	17 444	7 922	0	0	0	

31 décembre 2024										
Ressources aquatiques et marines (RAM)	Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)	dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)	dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)			
dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant
97		1 632		409		73	0	0 275 863	23 495	8 576 2 800
97		1 632		409		73	0	275 863	23 495	8 576 2 800
0		208		24		6	0	10 223	632	6 383
0		0		0		0	0	3 257	1	0 1
0		0		0		0	0	1 746	1	0 1
0		0		0		0	0	1 378	0	0 0
0		0		0		0	0	133	0	0 0
0		208		24		6	0	6 966	631	6 382
0		179		24		6	0	2 635	184	4 167
0		4		24		6	0	673	67	4 51
0		175		0		0	0	1 956	116	0 116
0		0		0		0	0	7	0	0 0
0		29		0		0	0	2 502	223	2 214
0		25		0		0	0	1 897	189	1 181
0		3		0		0	0	492	34	1 33
0		1		0		0	0	112	0	0 0
0		0		0		0	0	1 829	225	0 1
0		0		0		0	0	890	117	0 1
0		0		0		0	0	420	81	0 0
0		0		0		0	0	519	27	0 0
97		1 423		385		67	0	33 764	5 418	648 2 417
92		1 395		382		67	0	31 738	5 034	648 2 252
5		22		1		0	0	1 217	317	0 162
0		6		1		0	0	809	68	0 3
0		0		0		0	0	231 857	17 444	7 922 0

	Valeur comptable (brute) totale	Atténuation du changement climatique (CCM)			Adaptation au changement climatique (CCA)		
		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		
		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)			dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		
		dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant
<i>En millions d'euros</i>							
GAR – Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur	660 050	276 571	9 137	5 808	2 631	598	117
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	659 823	276 571	9 137	5 808	2 631	598	117
1 Entreprises financières	82 051	6 803	546	495	403	34	4
3 Établissements de crédit	12 674	978					
4 Prêts et avances	1 356	253					
5 Titres de créance	6 137	725					
6 Instruments de capitaux propres	5 181						
7 Autres entreprises financières	69 377	5 825	546	495	403	34	4
dont entreprises d'investissement	47 567	3 108	323	323	231	21	3
9 Prêts et avances	31 470	1 799	221	221	130	21	3
10 Titres de créance	11 305	1 309	102	102	102		
11 Instruments de capitaux propres	4 792						
12 dont sociétés de gestion	8 039	2 231	172	172	171	13	1
13 Prêts et avances	6 424	2 219	172	172	171	13	1
14 Titres de créance	752	12					
15 Instruments de capitaux propres	863	0					
16 dont entreprises d'assurance	13 771	487	51	0	0	0	0
17 Prêts et avances	5 727	48	0	0	0	0	0
18 Titres de créance	3 445	8	0				
19 Instruments de capitaux propres	4 599	431	51				
20 Entreprises non financières	258 850	42 107	8 590	5 313	2 228	564	113
21 Prêts et avances	250 750	37 862	7 585	4 769	1 935	564	113
22 Titres de créance	2 045	1 137	534	534	290		
23 Instruments de capitaux propres	6 055	3 108	471	9	3		
24 Ménages	307 637	227 656					
25 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	208 499	208 499					
26 dont prêts à la rénovation de bâtiments	4 617	4 617					
27 dont prêts pour véhicules à moteur	14 540	14 540					
28 Financement d'administrations locales	11 286	4					
29 Financement de logements							
30 Autres financements d'administrations locales	11 286	4					
31 Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux	227						

											31 décembre 2023			
		Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)				
		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)				
		dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont habilitant	
											277 169	9 254	5 808	2 631
											277 169	9 254	5 808	2 631
											6 837	550	495	403
											978			
											253			
											725			
											5 859	550	495	403
											3 128	326	323	231
											1 820	224	221	130
											1 309	102	102	102
											2 244	173	172	171
											2 233	173	172	171
											12			
											0			
											487	51	0	0
											48	0	0	0
											8			
											431	51		
											42 672	8 704	5 313	2 228
											38 427	7 698	4 769	1 935
											1 137	534	534	290
											3 108	471	9	3
											227 656			
											208 499			
											4 617			
											14 540			
											4			
											4			

► **TABLEAU N° 56 : GAR : INFORMATIONS PAR SECTEUR (ENCOURS; ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT MESURÉS SUR UNE BASE CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Ventilation par secteur En millions d'euros		Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
		Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
1	A - Agriculture, sylviculture et pêche	139	0	0	0				
2	B - Industries extractives	114	7	1	0				
3	B.05 - Extraction de houilles et de lignite	0	0	0	0				
4	B.06 - Extraction d'hydrocarbures	96	4	0	0				
5	B.07 - Extraction de minerais métalliques	0	0	0	0				
6	B.08 - Autres industries extractives	14	3	1	0				
7	B.09 - Services de soutien aux industries extractives	3	1	0	0				
8	C - Industrie manufacturière	8 257	1 235	1 158	10				
9	C.10 - Industries alimentaires	661	2	2	0				
10	C.11 - Fabrication de boissons	138	0	0	0				
11	C.12 - Fabrication de produits à base de tabac	0	0	0	0				
12	C.13 - Fabrication de textiles	3	0	0	0				
13	C.14 - Industrie de l'habillement	112	0	0	0				
14	C.15 - Industrie du cuir et de la chaussure	22	0	0	0				
15	C.16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	50	2	0	0				
16	C.17 - Industrie du papier et du carton	139	2	0	0				
17	C.18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements	42	0	0	0				
18	C.19 - Cokéfaction et raffinage	54	19	0	0				
19	C.20 - Industrie chimique	381	7	92	3				
20	C.21 - Industrie pharmaceutique	913	0	0	0				
21	C.22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques	206	27	51	0				
22	C.23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	211	20	1	1				
23	C.24 - Métallurgie	652	148	446	0				
24	C.25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	177	39	10	0				
25	C.26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	220	39	1	0				
26	C.27 - Fabrication d'équipements électriques	777	241	131	5				

																31 décembre 2024			
Ressources aquatiques et marines (RAM)				Économie circulaire (EC)				Pollution (PRP)				Biodiversité et Écosystèmes (BIO)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
Valeur comptable [brute]				Valeur comptable [brute]				Valeur comptable [brute]				Valeur comptable [brute]				Valeur comptable [brute]			
Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139	0		
0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209	7		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	190	4		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	3		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1		
3	0	434	0	159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 201	1 245		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	661	2		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	138	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	112	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	0		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	2		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143	2		
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42	0		
0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55	19		
0	0	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	387	10		
0	0	2	156	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 071	0		
0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223	28		
0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240	21		
0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	662	148		
0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	194	39		
0	0	147	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	376	39		
3	0	156	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	987	246		

Ventilation par secteur En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
	Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
27 C.28 – Fabrication de machines et équipements n.c.a.	303	77	19	0				
28 C.29 – Industrie automobile	1 934	242	105	0				
29 C.30 – Fabrication d'autres matériels de transport	881	332	222	0				
30 C.31 – Fabrication de meubles	5	1	2	0				
31 C.32 – Autres industries manufacturières	8	4	0	0				
32 C.33 – Réparation et installation de machines et d'équipements	366	33	76	0				
33 D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3 919	1 559	672	19				
34 D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	3 588	1 463	672	19				
35 D35.11 – Production d'électricité	2 625	1 065	600	1				
36 D35.2 – Production et distribution de combustibles gazeux	162	71	0	0				
37 D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	169	25	0	0				
38 E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	601	193	16	16				
39 F – Construction	1 485	260	133	1				
40 F.41 – Construction de bâtiments	841	134	124	0				
41 F.42 – Génie civil	327	75	7	0				
42 F.43 – Travaux de construction spécialisés	318	50	1	0				
43 G – Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	2 197	95	398	11				
44 H – Transports et entreposage	2 132	423	91	1				
45 H.49 – Transports terrestres et transport par conduites	694	186	1	1				
46 H.50 – Transports par eau	167	11	16	0				
47 H.51 – Transports aériens	349		0	0				
48 H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	916	225	73	1				
49 H.53 – Activités de poste et de courrier	6	2	0	0				
50 I – Hébergement et restauration	141	19	0	0				
51 L – Activités immobilières	2 369	387	118	9				
52 K – Activités financières et d'assurance	1 799	104	31	1				
53 Expositions aux autres secteurs (codes NACE J, M – U)	6 152	938	786	131				

31 décembre 2024											
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
0		43		0		0		347	77		
0		20		0		0		1 996	242		
0		45		0		0		998	332		
0		2		0		0		8	1		
0		0		0		0		8	4		
0		4		0		0		477	33		
32		10		4		0		4 645	1 578		
21		7		1		0		4 278	1 482		
1		5		1		0		3 235	1 066		
0		0		0		0		194	71		
11		3		2		0		173	25		
44		34		98		1		774	209		
2		55		0		0		1 529	261		
1		37		0		0		853	135		
0		15		0		0		354	75		
1		3		0		0		322	51		
5		141		101		3		2 522	106		
9		83		1		0		2 378	425		
3		4		1		0		699	186		
0		0		0		0		201	11		
0		0		0		0		349	0		
7		79		0		0		1 123	225		
0		0		0		0		6	2		
0		0		0		19		160	19		
0		32		0		37		2 559	395		
0		74		12		0		1 990	105		
2		559		8		6		7 657	1 069		

Ventilation par secteur En millions d'euros		Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
		Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
1	A – Agriculture, sylviculture et pêche	25	0						
2	B – Industries extractives	120	22			1	0		
3	B.05 – Extraction de houilles et de lignite								
4	B.06 – Extraction d'hydrocarbures	89	11						
5	B.07 – Extraction de minerais métalliques	2	1						
6	B.08 – Autres industries extractives	15	3			0	0		
	B.09 – Services de soutien aux industries extractives								
7		15	7			0	0		
8	C – Industrie manufacturière	5 081	1 115			303	62		
9	C.10 – Industries alimentaires	106	1			2	0		
10	C.11 – Fabrication de boissons	12							
11	C.12 – Fabrication de produits à base de tabac	0							
12	C.13 – Fabrication de textiles	3							
13	C.14 – Industrie de l'habillement	0							
14	C.15 – Industrie du cuir et de la chaussure	1							
	C.16 – Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie								
15		13	5			1	0		
16	C.17 – Industrie du papier et du carton	2	0			87	19		
17	C.18 – Imprimerie et reproduction d'enregistrements	4	0						
18	C.19 – Cokéfaction et raffinage	47	17						
19	C.20 – Industrie chimique	386	25			12	1		
20	C.21 – Industrie pharmaceutique	3							
	C.22 – Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques								
21		69	1			61	1		
	C.23 – Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques								
22		101	29			36	11		
23	C.24 – Métallurgie	572	164			16	5		
	C.25 – Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements								
24		125	17			4	0		
	C.26 – Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques								
25		114	15			1	0		
26	C.27 – Fabrication d'équipements électriques	599	245			0	0		

										31 décembre 2023	
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)				Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)	
Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
										25	0
										121	22
										89	11
										2	1
										15	4
										15	7
										5 383	1 177
										108	1
										12	
										0	
										3	
										0	
										1	
										15	5
										89	19
										4	0
										47	17
										398	26
										3	
										130	2
										137	40
										587	168
										129	18
										115	15
										599	245

Ventilation par secteur En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)				
	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		
	Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		
	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	
27	C.28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	309	67			1	0		
28	C.29 - Industrie automobile	1 294	60			81	25		
29	C.30 - Fabrication d'autres matériels de transport	966	372						
30	C.31 - Fabrication de meubles	6	0						
31	C.32 - Autres industries manufacturières	6	3						
32	C.33 - Réparation et installation de machines et d'équipements	343	94			1	0		
33	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4 635	1 339						
34	D35.1 - Production, transport et distribution d'électricité	4 452	1 323						
35	D35.11 - Production d'électricité	3 695	824						
36	D35.2 - Production et distribution de combustibles gazeux	80	13						
37	D35.3 - Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	104	3						
38	E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	209	89			3	1		
39	F - Construction	1 768	374			16	2		
40	F.41 - Construction de bâtiments	1 214	134			13	1		
41	F.42 - Génie civil	297	70			3	1		
42	F.43 - Travaux de construction spécialisés	257	171			0	0		
43	G - Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	1 927	654			67	23		
44	H - Transports et entreposage	1 303	311			11	3		
45	H.49 - Transports terrestres et transport par conduites	428	93			3	1		
46	H.50 - Transports par eau	162	6						
47	H.51 - Transports aériens								
48	H.52 - Entreposage et services auxiliaires des transports	712	212			9	3		
49	H.53 - Activités de poste et de courrier	2	0						
50	I - Hébergement et restauration	25	1			0	0		
51	L - Activités immobilières	2 410	212			51	5		
52	K - Activités financières et d'assurance	3 892	454			67	9		
53	Expositions aux autres secteurs (codes NACE J, M - U)	20 712	4 019			45	8		

																31 décembre 2023			
Ressources aquatiques et marines (RAM)				Économie circulaire (EC)				Pollution (PRP)				Biodiversité et Écosystèmes (BIO)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)		Valeur comptable (brute)	
Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
																		310	67
																		1 374	85
																		966	372
																		6	0
																		6	3
																		344	94
																		4 635	1 339
																		4 452	1 323
																		3 695	824
																		80	13
																		104	3
																		213	91
																		1 785	377
																		1 227	135
																		301	70
																		257	171
																		1 994	677
																		1 314	314
																		430	93
																		162	6
																		720	214
																		2	0
																		25	1
																		2 461	217
																		3 959	462
																		20 757	4 027

► TABLEAU N° 57 : ICP GAR ENCOURS (MESURÉ SUR UNE BASE CHIFFRE D'AFFAIRES)

	Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)			
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			
% (des actifs couverts)	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habitant	dont financement spécialisé	dont habitant	
GAR – Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur						
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR						
1	50,52 %	4,34 %	1,60 %	0,52 %	0,66 %	0,04 %
2	21,14 %	1,35 %	0,01 %	0,82 %	0,28 %	0,00 %
3	17,75 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %
4	31,77 %	0,02 %	0,00 %	0,02 %	0,02 %	0,00 %
5	17,95 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
6	2,57 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
7	23,31 %	2,20 %	0,02 %	1,33 %	0,46 %	0,00 %
8	29,41 %	2,23 %	0,05 %	2,04 %	0,05 %	0,00 %
9	21,71 %	2,32 %	0,15 %	1,78 %	0,07 %	0,00 %
10	37,80 %	2,47 %	0,01 %	2,46 %	0,04 %	0,00 %
11	1,14 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
12	44,16 %	4,04 %	0,03 %	3,88 %	2,30 %	0,00 %
13	51,79 %	5,32 %	0,02 %	5,11 %	3,17 %	0,00 %
14	55,48 %	3,87 %	0,11 %	3,78 %	1,67 %	0,00 %
15	10,16 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
16	12,25 %	1,51 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
17	11,99 %	1,58 %	0,00 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %
18	10,40 %	2,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
19	14,99 %	0,77 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
20	17,57 %	3,13 %	0,39 %	1,45 %	2,04 %	0,12 %
21	17,05 %	3,02 %	0,40 %	1,40 %	2,10 %	0,12 %
22	60,68 %	16,00 %	0,02 %	8,24 %	0,24 %	0,16 %
23	17,54 %	1,52 %	0,00 %	0,06 %	0,56 %	0,01 %
24	74,51 %	5,61 %	2,55 %	0,00 %		
25	100,00 %	8,42 %	3,82 %	0,00 %		
26	100,00 %					
27	100,00 %					
28	0,16 %					
29						
30	0,16 %					
31	0,16 %					
32	21,24 %	1,82 %	0,67 %	0,22 %	0,28 %	0,02 %

											31 décembre 2024		
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
	dont financement spécialisé	dont habitant	dont financement spécialisé	dont habitant	dont financement spécialisé	dont habitant	dont financement spécialisé	dont habitant	dont financement spécialisé	dont habitant	Proportion du total des actifs couverts		
0,02 %			0,30 %		0,08 %		0,01 %		51,40 %	4,38 %	1,60 %	0,52 %	21,90 %
0,00 %			0,44 %		0,05 %		0,01 %		21,75 %	1,35 %	0,01 %	0,82 %	1,92 %
0,00 %					0,00 %		0,01 %		17,75 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %	0,75 %
0,00 %					0,00 %		0,00 %		31,78 %	0,02 %	0,00 %	0,02 %	0,22 %
0,00 %			0,00 %		0,00 %		0,00 %		17,95 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,31 %
0,00 %			0,00 %		0,00 %		0,00 %		2,57 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,21 %
0,00 %			0,73 %		0,09 %		0,00 %		24,31 %	2,20 %	0,02 %	1,33 %	1,17 %
0,00 %			2,18 %		0,30 %		0,02 %		32,09 %	2,24 %	0,05 %	2,04 %	0,34 %
0,00 %			0,15 %		0,84 %		0,07 %		23,24 %	2,33 %	0,15 %	1,78 %	0,12 %
0,00 %			3,71 %		0,00 %		0,21 %		41,54 %	2,47 %	0,01 %	2,46 %	0,19 %
0,00 %			0,00 %		0,00 %		0,00 %		1,14 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,02 %
0,00 %			0,53 %		0,00 %		0,00 %		45,35 %	4,04 %	0,03 %	3,88 %	0,23 %
0,01 %			0,71 %		0,00 %		0,00 %		53,53 %	5,32 %	0,02 %	5,11 %	0,14 %
0,00 %			0,33 %		0,00 %		0,00 %		55,81 %	3,87 %	0,11 %	3,78 %	0,04 %
0,00 %			0,10 %		0,00 %		0,00 %		10,26 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,04 %
0,00 %			0,00 %		0,00 %		0,00 %		12,25 %	1,51 %	0,00 %	0,01 %	0,61 %
0,00 %			0,00 %		0,00 %		0,00 %		11,99 %	1,58 %	0,00 %	0,01 %	0,30 %
0,00 %			0,00 %		0,00 %		0,00 %		10,40 %	2,00 %	0,00 %	0,00 %	0,16 %
0,00 %			0,00 %		0,00 %		0,00 %		14,99 %	0,77 %	0,00 %	0,00 %	0,14 %
0,06 %			0,85 %		0,23 %		0,00 %		20,25 %	3,25 %	0,39 %	1,45 %	6,81 %
0,06 %			0,87 %		0,24 %		0,04 %		19,79 %	3,14 %	0,40 %	1,40 %	6,54 %
0,26 %			1,11 %		0,05 %		0,04 %		62,04 %	16,15 %	0,02 %	8,24 %	0,08 %
0,00 %			0,14 %		0,02 %				18,18 %	1,53 %	0,00 %	0,06 %	0,18 %
									74,51 %	5,61 %	2,55 %		12,70 %
									100,00 %	8,42 %	3,82 %		8,45 %
									100,00 %				0,20 %
									100,00 %				0,81 %
			0,01 %						0,17 %				0,48 %
			0,01 %						0,17 %				0,48 %
													0,01 %
0,01 %			0,13 %		0,03 %		0,01 %		21,61 %	1,84 %	0,67 %	0,22 %	21,91 %

► TABLEAU N° 58 : ICP GAR FLUX (MESURÉ SUR UNE BASE CHIFFRE D'AFFAIRES)

	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)		
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		
% (du total des actifs couverts au dénominateur)		dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant		dont financement spécialisé	dont habilitant
GAR - Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur							
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	4,43 %	(11,50) %	(2,25) %	(0,14) %	(2,38) %	(0,07) %	
1 Entreprises financières	(8,94) %	(0,25) %	1,39 %	0,06 %	(0,28) %	0,01 %	
3 Établissements de crédit	40,17 %	0,02 %	0,00 %	0,02 %	0,02 %	0,00 %	
4 Prêts et avances	36,08 %	0,03 %	0,00 %	0,03 %	0,03 %	0,00 %	
5 Titres de créance	42,40 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
6 Instruments de capitaux propres	(2 728,16) %	(1,06) %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
7 Autres entreprises financières	(2,10) %	(0,21) %	1,20 %	0,05 %	(0,24) %	0,01 %	
8 dont entreprises d'investissement	1,76 %	0,36 %	0,81 %	0,16 %	0,04 %	0,01 %	
9 Prêts et avances	4,10 %	0,54 %	0,76 %	0,27 %	0,07 %	0,01 %	
10 Titres de créance	(7,14) %	(0,22) %	1,54 %	(0,21) %	(0,03) %	0,00 %	
11 Instruments de capitaux propres	(0,17) %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
12 dont sociétés de gestion	(8,15) %	(2,02) %	6,74 %	(1,70) %	(4,51) %	0,04 %	
13 Prêts et avances	13,31 %	(0,58) %	5,94 %	(0,33) %	(3,44) %	0,04 %	
14 Titres de créance	366,17 %	26,18 %	0,75 %	25,53 %	11,29 %	0,00 %	
15 Instruments de capitaux propres	48,85 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
16 dont entreprises d'assurance	116,37 %	15,04 %	(0,02) %	0,05 %	0,00 %	0,00 %	
17 Prêts et avances	49,68 %	6,92 %	(0,01) %	0,04 %	0,00 %	0,00 %	
18 Titres de créance	69,38 %	13,60 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
19 Instruments de capitaux propres	(7,80) %	2,16 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
20 Entreprises non financières	13,90 %	3,66 %	5,07 %	(0,20) %	(3,08) %	(0,09) %	
21 Prêts et avances	11,64 %	3,04 %	4,56 %	(0,35) %	(3,11) %	(0,09) %	
22 Titres de créance	(64,31) %	264,21 %	639,58 %	153,77 %	(5,75) %	(3,67) %	
23 Instruments de capitaux propres	144,92 %	25,12 %	0,57 %	0,04 %	(1,55) %	(0,03) %	
24 Ménages	118,76 %	493,21 %	223,97 %				
25 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	100,00 %	(1 267,19) %	(575,44) %				
26 dont prêts à la rénovation de bâtiments	100,00 %						
27 dont prêts pour véhicules à moteur	100,00 %						
28 Financement d'administrations locales	3,08 %						
29 Financement de logements							
30 Autres financements d'administrations locales	3,08 %						
31 Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux							(0,04) %
32 Total des actifs du GAR	4,43 %	(11,50) %	(2,25) %	(0,14) %	(2,38) %	(0,07) %	

													31 décembre 2024
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
	dont financement spécialisé	dont habilitant		dont financement spécialisé	dont habilitant		dont financement spécialisé	dont habilitant		dont financement spécialisé	dont habilitant	Part du total des nouveaux actifs couverts	
	(0,08) %		(1,33) %			(0,33) %			(0,06) %			1,06 % (11,57) % (2,25) % (0,14) % (125,33) %	
	0,00 %		(0,59) %			(0,07) %			(0,02) %			(9,66) % (0,24) % 1,39 % 0,06 % (35,68) %	
	0,00 %		0,00 %			0,00 %			0,00 %			40,17 % 0,02 % 0,00 % 0,02 % 5,77 %	
	0,00 %		0,01 %			0,00 %			0,00 %			36,08 % 0,03 % 0,00 % 0,03 % 4,21 %	
	0,00 %		0,00 %			0,00 %			0,00 %			42,40 % 0,00 % 0,00 % 0,00 % 1,57 %	
	0,00 %		0,00 %			0,00 %			0,00 %			(2 728,51) % (1,06) % 0,00 % 0,00 % (0,01) %	
	0,00 %		(0,51) %			(0,06) %			(0,01) %			(2,72) % (0,20) % 1,20 % 0,05 % (41,45) %	
	0,00 %		(0,46) %			(0,06) %			(0,02) %			1,25 % 0,36 % 0,81 % 0,16 % (40,06) %	
	0,00 %		(0,02) %			(0,09) %			(0,02) %			4,01 % 0,55 % 0,76 % 0,27 % (29,08) %	
	0,00 %		(2,65) %			0,00 %			0,00 %			(9,81) % (0,22) % 1,54 % (0,21) % (6,71) %	
	0,00 %		0,00 %			0,00 %			0,00 %			(0,17) % 0,00 % 0,00 % 0,00 % (4,26) %	
	(0,01) %		(1,15) %			0,00 %			0,00 %			(10,22) % (1,98) % 6,74 % (1,70) % (2,57) %	
	0,01 %		(0,87) %			0,00 %			0,00 %			11,64 % (0,55) % 5,94 % (0,33) % (2,93) %	
	0,00 %		2,26 %			0,00 %			0,00 %			368,43 % 26,18 % 0,75 % 25,53 % 0,13 %	
	0,00 %		0,48 %			0,00 %			0,00 %			49,34 % 0,01 % 0,00 % 0,00 % 0,23 %	
	0,00 %		0,00 %			0,00 %			0,00 %			49,68 % 6,92 % (0,01) % 0,04 % 1,72 %	
	0,00 %		0,00 %			0,00 %			0,00 %			69,38 % 13,60 % 0,00 % 0,00 % 0,60 %	
	0,00 %		0,00 %			0,00 %			0,00 %			(7,80) % 2,16 % 0,00 % 0,00 % (1,15) %	
	(0,11) %		(1,54) %			(0,42) %			(0,07) %			9,67 % 3,57 % 5,07 % (0,20) % (93,73) %	
	(0,10) %		(1,54) %			(0,42) %			(0,07) %			7,40 % 2,95 % 4,56 % (0,35) % (92,01) %	
	(6,21) %		(26,07) %			(1,29) %			0,00 %			(96,28) % 260,55 % 639,58 % 153,77 % (0,09) %	
	0,00 %		(0,39) %			(0,07) %			0,00 %			143,15 % 25,09 % 0,57 % 0,04 % (1,64) %	
			0,00 %									118,76 % 493,21 % 223,97 % 3,60 %	
			0,00 %									100,00 % (1 267,19) % (575,44) % (1,40) %	
			0,00 %									100,00 % 0,33 %	
			-									100,00 % 5,35 %	
			0,29 %									3,37 % 0,48 %	
			0,29 %									3,37 % 0,48 %	
												(0,04) %	
	(0,08) %		(1,33) %			(0,33) %			(0,06) %			1,06 % (11,56) % (2,25) % (0,14) % (125,36) %	

► TABLEAU N° 59 : ICP ENCOURS DES EXPOSITIONS DE HORS-BILAN (MESURÉS SUR UNE BASE CHIFFRE D'AFFAIRES)

		Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			
		dont financement spécialisé		dont transitoire		dont financement spécialisé		dont habitant	
<i>% (par rapport au total des actifs hors-bilan éligibles)</i>									
1	Garanties financières (ICP FinGuar)	11,41 %	4,22 %	0,35 %	2,97 %	1,99 %	0,11 %		
2	Actifs sous gestion (ICP AuM)	6,31 %	2,01 %	0,14 %	0,87 %	0,52 %	0,02 %		

											31 décembre 2024				
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)			Pollution (PRP)			Biodiversité et Écosystèmes (BIO)			TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)				
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				
dont financement spécialisé		dont habitant		dont financement spécialisé		dont habitant		dont financement spécialisé		dont habitant		dont financement spécialisé		dont habitant	
		0,15 %		1,14 %		0,37 %		0,03 %		13,83 %	4,32 %	0,35 %	2,97 %		
		0,05 %		0,82 %		0,27 %		0,08 %		8,34 %	2,32 %	0,14 %	0,87 %		

	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)				
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				
	dont financement spécialisé		dont transitoire		dont financement spécialisé		dont habilitant		
1	Garanties financières (ICP FinGuar)	11,04 %	4,60 %	4,64 %	2,87 %	0,12 %	0,05 %	0,00 %	0,00 %
2	Actifs sous gestion (ICP AuM)	16,49 %	1,95 %	0,14 %	0,89 %	0,29 %	0,03 %	0,00 %	0,00 %

% (par rapport au total des actifs hors-bilan éligibles)

										31 décembre 2023				
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)						
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)						
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)						
dont financement spécialisé		dont habilitant		dont financement spécialisé		dont habilitant		dont financement spécialisé		dont habilitant				
										11,16 %	4,65 %	0,00 %	4,64 %	2,87 %
										16,77 %	1,98 %	0,00 %	0,14 %	0,89 %

► TABLEAU N° 60 : ICP FLUX DES EXPOSITIONS DE HORS-BILAN (MESURÉS SUR UNE BASE CHIFFRE D'AFFAIRES)

	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			
	dont financement spécialisé		dont transitoire		dont financement spécialisé		dont habilitant	
<i>% (par rapport au total des actifs hors-bilan éligibles)</i>								
1	Garanties financières (ICP FinGuar)	5,01 %	2,61 %	6,39 %	1,29 %	(1,75) %	(0,03) %	
2	Actifs sous gestion (ICP AuM)	(441,72) %	23,63 %	1,01 %	7,95 %	16,93 %	(0,64) %	

	31 décembre 2024												
	Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)				
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				
		dont financement spécialisé		dont habilitant		dont financement spécialisé		dont habilitant		dont financement spécialisé		dont habilitant	
		(0,15) %		(1,10) %		(0,36) %		(0,03) %		2,85 %	2,58 %	6,39 %	1,29 %
		2,75 %		49,18 %		15,97 %		5,08 %		(334,80) %	40,01 %	1,01 %	7,95 %

► **TABLEAU N° 61 : ACTIFS ENTRANT DANS LE CALCUL DU GAR (ENCOURS, ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT MESURÉS SUR UNE BASE CAPEX)**

	31 décembre 2024							
	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
	Valeur comptable (brute) totale	dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)			dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)			
	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant			
En millions d'euros								
GAR – Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur	536 881	277 367	26 864	8 758	4 437	5 442	191	
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR	536 690	277 367	26 864	8 758	4 437	5 442	191	
1 Entreprises financières	46 999	10 545	1 367	30	934	721	0	
2 Établissements de crédit	18 347	3 348	12	0	9	9	0	
4 Prêts et avances	5 493	1 742	3	0	3	2	0	
5 Titres de créance	7 678	1 378	0	0	0	0	0	
6 Instruments de capitaux propres	5 176	227	9	0	6	7	0	
7 Autres entreprises financières	28 653	7 198	1 355	30	925	712	0	
8 dont entreprises d'investissement	8 212	2 495	515	24	447	110	0	
9 Prêts et avances	2 895	748	127	6	82	14	0	
10 Titres de créance	4 708	1 716	385	18	365	95	0	
11 Instruments de capitaux propres	609	31	3	0	0	0	0	
12 dont sociétés de gestion	5 517	2 977	520	6	477	602	0	
13 Prêts et avances	3 545	2 309	405	5	365	566	0	
14 Titres de créance	882	493	109	1	108	32	0	
15 Instruments de capitaux propres	1 090	175	7	0	5	4	0	
16 dont entreprises d'assurance	14 923	1 725	320	0	1	0	0	
17 Prêts et avances	7 420	803	170	0	1	0	0	
18 Titres de créance	4 038	440	117	0	0	0	0	
19 Instruments de capitaux propres	3 465	482	33	0	0	0	0	
20 Entreprises non financières	166 761	34 945	8 053	807	3 502	4 721	191	
21 Prêts et avances	160 350	32 781	7 376	806	3 167	4 613	188	
22 Titres de créance	1 962	1 387	569	1	320	95	3	
23 Instruments de capitaux propres	4 449	777	108	0	16	14	0	
24 Ménages	311 173	231 857	17 444	7 922	0	0	0	
25 dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	207 123	207 123	17 444	7 922	0			
26 dont prêts à la rénovation de bâtiments	4 942	4 942						
27 dont prêts pour véhicules à moteur	19 792	19 792						
28 Financement d'administrations locales	11 756	19	0	0	0	0	0	

											31 décembre 2024		
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)					
dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant			
133		1 454		232		5		281 206	27 055	8 758	4 437		
133		1 454		232		5		281 206	27 055	8 758	4 437		
0		208		3		0		10 813	1 367	30	934		
0		1		0		0		3 349	12	0	9		
0		0		0		0		1 742	3	0	3		
0		0		0		0		1 378	0	0	0		
0		1		0		0		228	9	0	6		
0		208		3		0		7 464	1 355	30	925		
0		190		3		0		2 738	515	24	447		
0		13		3		0		813	127	6	82		
0		177		0		0		1 894	385	18	365		
0		0		0		0		31	3	0	0		
0		18		0		0		3 001	520	6	477		
0		16		0		0		2 331	405	5	365		
0		0		0		0		493	109	1	108		
0		1		0		0		176	7	0	5		
0		0		0		0		1 725	320	0	1		
0		0		0		0		803	170	0	1		
0		0		0		0		440	117	0	0		
0		0		0		0		482	33	0	0		
133		1 245		229		5		38 517	8 244	807	3 502		
126		1 226		227		5		36 333	7 564	806	3 167		
7		12		2		0		1 401	572	1	320		
0		8		0		0		783	108	0	16		
0		0		0		0		231 857	17 444	7 922	0		
								207 123	17 444	7 922	0		
								4 942					
								19 792					
0		0		0		0		19	0	0	0		

En millions d'euros	Valeur comptable [brute] totale	Atténuation du changement climatique (CCM)			Adaptation au changement climatique (CCA)		
		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)			dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		
		dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant
		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		
29	Financement de logements	0					
30	Autres financements d'administrations locales	11 756	19	0	0	0	0
31	Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux	191					
32	Actifs exclus du numérateur pour le calcul du GAR (mais inclus dans le dénominateur)	739 821					
33	Entreprises financières et non financières	281 298					
34	PME et entreprises non financières (autres que des PME) non soumises aux obligations de publication de la NFRD	135 458					
35	Prêts et avances	133 902					
36	dont prêts garantis par des biens immobiliers commerciaux	46 009					
37	dont prêts à la rénovation de bâtiments	0					
38	Titres de créance	420					
39	Instruments de capitaux propres	1 136					
40	Contreparties de pays tiers non soumises aux obligations de publication de la NFRD	145 840					
41	Prêts et avances	140 851					
42	Titres de créance	4 537					
43	Instruments de capitaux propres	452					
44	Dérivés	20 930					
45	Prêts interbancaires à vue	8 543					
46	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 544					
47	Autres catégories d'actifs (goodwill, matières premières, etc.)	426 506					
48	Total des actifs du GAR	1 276 702	277 367	26 864	8 758	4 437	5 442
49	Actifs n'entrant pas dans le calcul du GAR	1 173 632					
50	Administrations centrales et émetteurs supranationaux	173 763					
51	Expositions sur des banques centrales	196 875					
52	Portefeuille de négociation	802 995					
53	Total des actifs	2 450 334					
Expositions de hors-bilan - Entreprises soumises aux obligations de publication de la NFRD							
54	Garanties financières	40 931	11 721	4 569	439	2 612	2 112
55	Actifs sous gestion	302 872	37 976	13 312	882	5 456	4 896
56	dont titres de créance	114 326	25 767	8 337	659	2 947	3 191
57	dont instruments de capitaux propres	80 724	12 246	4 975	223	2 509	1 705

31 décembre 2024										
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)		
dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		dont expositions vers des secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		
dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		dont expositions durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie)		
dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant
0		0		0		0		19	0	0
133		1 454		232		5		281 206	27 055	8 758
213		442		278		10		13 166	4 746	439
326		21		1 321		27		44 816	14 025	882
223		13		256		18		29 468	8 708	659
103		11		1 065		9		15 135	5 105	223

► **TABLEAU N° 62 : GAR : INFORMATIONS PAR SECTEUR (ENCOURS, ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT MESURÉS SUR UNE BASE CAPEX)**

Ventilation par secteur En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
	Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
1	A - Agriculture, sylviculture et pêche	135	0	0	0	0	0	
2	B - Industries extractives	166	58	2	0	0	0	
3	B.05 - Extraction de houilles et de lignite	0	0	0	0	0	0	
4	B.06 - Extraction d'hydrocarbures	142	47	0	0	0	0	
5	B.07 - Extraction de minerais métalliques	0	0	0	0	0	0	
6	B.08 - Autres industries extractives	12	2	2	0	0	0	
7	B.09 - Services de soutien aux industries extractives	12	10	0	0	0	0	
8	C - Industrie manufacturière	8 965	1 983	1 251	10	0	0	
9	C.10 - Industries alimentaires	727	10	35	0	0	0	
10	C.11 - Fabrication de boissons	284	33	40	0	0	0	
11	C.12 - Fabrication de produits à base de tabac	0	0	0	0	0	0	
12	C.13 - Fabrication de textiles	4	1	0	0	0	0	
13	C.14 - Industrie de l'habillement	152	0	0	0	0	0	
14	C.15 - Industrie du cuir et de la chaussure	25	1	0	0	0	0	
15	C.16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	52	3	0	0	0	0	
16	C.17 - Industrie du papier et du carton	141	3	0	0	0	0	
17	C.18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements	42	0	0	0	0	0	
18	C.19 - Cokéfaction et raffinage	221	190	0	0	0	0	
19	C.20 - Industrie chimique	440	49	119	0	0	0	
20	C.21 - Industrie pharmaceutique	554	1	7	0	0	0	
21	C.22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques	221	38	42	0	0	0	
22	C.23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	251	53	15	4	0	0	
23	C.24 - Métallurgie	601	160	367	0	0	0	
24	C.25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	169	34	8	0	0	0	
25	C.26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	266	33	5	0	0	0	
26	C.27 - Fabrication d'équipements électriques	974	329	272	2	0	0	
27	C.28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	318	68	9	0	0	0	

										31 décembre 2024			
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
Entreprises non financières (soumises à la NFRD)	PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)	PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)	PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)	PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)	PME et autres entreprises non soumises à la NFRD				
Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]					
Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental				
0	0	0	0	0	0	0	0	139	0				
0	0	1	0	0	0	0	0	252	59				
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
0	0	0	0	0	0	0	0	225	47				
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
0	0	1	0	0	0	0	0	15	2				
0	0	0	0	0	0	0	0	12	10				
5	1	287	82	1	1	9 829	1 993	0	0				
1	0	14	0	0	0	738	10	0	0				
0	0	15	0	0	0	325	33	0	0				
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
0	0	0	0	0	0	4	1	0	0				
0	0	0	0	0	0	152	0	0	0				
0	0	1	0	0	0	25	1	0	0				
0	0	0	0	0	0	52	3	0	0				
0	0	1	0	0	0	145	3	0	0				
0	0	0	0	0	0	43	0	0	0				
0	0	3	0	0	0	223	190	0	0				
1	0	2	1	0	0	491	50	0	0				
0	0	4	80	0	0	782	1	0	0				
0	0	4	0	0	0	239	38	0	0				
0	0	8	0	0	0	285	57	0	0				
0	0	2	0	0	0	621	160	0	0				
0	0	1	0	0	0	184	34	0	0				
0	0	120	1	0	0	408	33	0	0				
2	0	57	0	0	0	1 064	331	0	0				
0	0	41	0	0	0	360	68	0	0				

Ventilation par secteur En millions d'euros		Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
		Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
28	C.29 – Industrie automobile	2 150	615			188	0		
29	C.30 – Fabrication d'autres matériels de transport	808	294			5	0		
30	C.31 – Fabrication de meubles	4	0			0	0		
31	C.32 – Autres industries manufacturières	65	4			44	0		
32	C.33 – Réparation et installation de machines et d'équipements	496	63			92	3		
33	D – Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 201	2 589			1 024	37		
34	D35.1 – Production, transport et distribution d'électricité	4 781	2 412			1 024	37		
35	D35.11 – Production d'électricité	3 301	1 394			952	0		
36	D35.2 – Production et distribution de combustibles gazeux	214	145			0	0		
37	D35.3 – Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	206	33			0	0		
38	E – Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	649	197			13	13		
39	F – Construction	1 327	272			110	1		
40	F.41 – Construction de bâtiments	745	184			94	0		
41	F.42 – Génie civil	266	48			14	1		
42	F.43 – Travaux de construction spécialisés	315	40			3	1		
43	G – Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	3 696	402			489	5		
44	H – Transports et entreposage	2 091	462			354	7		
45	H.49 – Transports terrestres et transport par conduites	711	163			194	2		
46	H.50 – Transports par eau	221	15			19	0		
47	H.51 – Transports aériens	337	5			0	0		
48	H.52 – Entreposage et services auxiliaires des transports	818	276			142	5		
49	H.53 – Activités de poste et de courrier	5	3			0	0		
50	I – Hébergement et restauration	218	55			75	4		
51	L – Activités immobilières	2 560	592			285	23		
52	K – Activités financières et d'assurance	2 891	258			64	0		
53	Expositions aux autres secteurs (codes NACE J, M – U)	7 045	1 184			1 053	92		

														31 décembre 2024							
		Ressources aquatiques et marines (RAM)				Économie circulaire (EC)				Pollution (PRP)				Biodiversité et Écosystèmes (BIO)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
		Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
		0		0		0		0		0		0		0		2 179	615				
		1		13		1		1		1		1		1		917	294				
		0		2		0		0		0		0		0		6	0				
		0		0		0		0		0		0		0		65	4				
		0		1		0		0		0		0		0		521	67				
		66		21		10		0		0		0		0		5 591	2 626				
		51		16		3		0		0		0		0		5 116	2 449				
		12		14		2		0		0		0		0		3 579	1 394				
		1		0		2		0		0		0		0		263	145				
		15		4		4		0		0		0		0		212	33				
		43		38		67		0		0		0		0		754	210				
		1		41		0		0		0		0		0		1 389	273				
		0		13		0		0		0		0		0		764	184				
		0		24		0		0		0		0		0		304	48				
		1		3		0		0		0		0		0		321	41				
		7		125		51		0		0		0		0		3 949	407				
		7		50		1		0		0		0		0		2 551	469				
		4		4		1		0		0		0		0		756	164				
		0		0		0		0		0		0		0		252	15				
		0		0		0		0		0		0		0		337	5				
		4		46		0		0		0		0		0		1 201	281				
		0		0		0		0		0		0		0		5	3				
		0		0		0		0		1		1		1		219	59				
		0		28		0		0		0		0		0		2 636	614				
		1		201		9		0		0		0		0		3 065	259				
		2		455		8		1		1		1		1		8 143	1 275				

Ventilation par secteur En millions d'euros	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
	Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
1 A - Agriculture, sylviculture et pêche	24	0						
2 B - Industries extractives	231	152	2	0				
3 B.05 - Extraction de houilles et de lignite	0	0						
4 B.06 - Extraction d'hydrocarbures	192	144						
5 B.07 - Extraction de minerais métalliques	6	0						
6 B.08 - Autres industries extractives	13	2	1	0				
7 B.09 - Services de soutien aux industries extractives	20	6	1	0				
8 C - Industrie manufacturière	6 174	1 511	201	140				
9 C.10 - Industries alimentaires	143	4	1	0				
10 C.11 - Fabrication de boissons	117	31						
11 C.12 - Fabrication de produits à base de tabac	0	0						
12 C.13 - Fabrication de textiles	1	0	4	1				
13 C.14 - Industrie de l'habillement	7	0						
14 C.15 - Industrie du cuir et de la chaussure	7	2						
15 C.16 - Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	18	4						
16 C.17 - Industrie du papier et du carton	63	1	31	23				
17 C.18 - Imprimerie et reproduction d'enregistrements	19	2						
18 C.19 - Cokéfaction et raffinage	139	67	1	0				
19 C.20 - Industrie chimique	502	98	9	2				
20 C.21 - Industrie pharmaceutique	130	8	0	0				
21 C.22 - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastiques	156	4	16	2				
22 C.23 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	154	48	26	22				
23 C.24 - Métallurgie	523	129	16	9				
24 C.25 - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	124	20	3	1				
25 C.26 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	126	19	1	0				
26 C.27 - Fabrication d'équipements électriques	724	263	0	0				
27 C.28 - Fabrication de machines et équipements n.c.a.	317	73	5	1				

														31 décembre 2023					
Ressources aquatiques et marines (RAM)				Économie circulaire (EC)				Pollution (PRP)				Biodiversité et Écosystèmes (BIO)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
																		24	0
																		232	152
																		0	0
																		192	144
																		6	0
																		13	2
																		21	6
																		6 375	1 651
																		143	4
																		117	31
																		0	0
																		4	1
																		7	0
																		7	2
																		18	4
																		95	24
																		19	2
																		140	68
																		511	99
																		131	8
																		172	5
																		180	70
																		539	138
																		127	21
																		127	19
																		724	263
																		322	74

Ventilation par secteur <i>En millions d'euros</i>		Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
		Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
28	C.29 - Industrie automobile	1 417	263			87	79		
29	C.30 - Fabrication d'autres matériels de transport	1 022	357			0	0		
30	C.31 - Fabrication de meubles	6	0						
31	C.32 - Autres industries manufacturières	58	3			1	0		
32	C.33 - Réparation et installation de machines et d'équipements	400	114			1	0		
33	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5 556	2 520						
34	D35.1 - Production, transport et distribution d'électricité	5 284	2 443						
35	D35.11 - Production d'électricité	4 296	1 572						
36	D35.2 - Production et distribution de combustibles gazeux	144	72						
37	D35.3 - Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	128	5						
38	E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	234	117			2	1		
39	F - Construction	1 364	437			2	1		
40	F.41 - Construction de bâtiments	824	225			1	0		
41	F.42 - Génie civil	270	50			3	1		
42	F.43 - Travaux de construction spécialisés	268	162			0	0		
43	G - Commerce ; réparation d'automobiles et motocycles	3 507	1 228			169	59		
44	H - Transports et entreposage	1 457	432			10	3		
45	H.49 - Transports terrestres et transport par conduites	465	97			3	1		
46	H.50 - Transports par eau	208	36						
47	H.51 - Transports aériens	16	3						
48	H.52 - Entreposage et services auxiliaires des transports	765	294			7	2		
49	H.53 - Activités de poste et de courrier	3	1						
50	I - Hébergement et restauration	58	1			6	0		
51	L - Activités immobilières	1 647	338			770	158		
52	K - Activités financières et d'assurance	6 113	2 226			25	9		
53	Expositions aux autres secteurs (codes NACE J, M - U)	29 555	9 215			96	31		

																31 décembre 2023			
Ressources aquatiques et marines (RAM)				Économie circulaire (EC)				Pollution (PRP)				Biodiversité et Écosystèmes (BIO)				TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD		Entreprises non financières (soumises à la NFRD)		PME et autres entreprises non soumises à la NFRD	
Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]		Valeur comptable [brute]	
Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental	Expositions éligibles à la taxonomie	dont durables sur le plan environnemental
																		1 503	342
																		1 022	357
																		6	0
																		59	3
																		400	114
																		5 556	2 520
																		5 284	2 443
																		4 296	1 572
																		144	72
																		128	5
																		236	118
																		1 366	438
																		825	225
																		273	51
																		268	162
																		3 677	1 287
																		1 467	435
																		468	98
																		208	36
																		16	3
																		772	297
																		3	1
																		63	1
																		2 417	496
																		6 138	2 235
																		29 651	9 245

	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)									
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)									
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
% (des actifs couverts)	dont financement spécialisé		dont transitoire		dont habilitant		dont financement spécialisé		dont habilitant	
	GAR – Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur									
1	Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR									
	44,08 %	2,94 %	1,53 %	0,69 %	0,20 %	0,06 %				
2	Entreprises financières									
	8,83 %	1,47 %	1,36 %	1,13 %	0,06 %	0,01 %				
3	Établissements de crédit									
	7,72 %									
4	Prêts et avances									
	18,65 %	0,01 %	0,01 %							
5	Titres de créance									
	11,82 %									
6	Instruments de capitaux propres									
	0,00 %									
7	Autres entreprises financières									
	9,04 %	1,74 %	1,61 %	1,34 %	0,07 %	0,01 %				
8	dont entreprises d'investissement									
	7,46 %	1,29 %	1,29 %	0,96 %						
9	Prêts et avances									
	6,93 %	0,90 %	0,90 %	0,43 %						
10	Titres de créance									
	12,11 %	2,92 %	2,92 %	2,85 %						
11	Instruments de capitaux propres									
12	dont sociétés de gestion									
	27,86 %	6,26 %	6,26 %	5,84 %						
13	Prêts et avances									
	34,65 %	7,83 %	7,83 %	7,31 %						
14	Titres de créance									
	1,80 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %						
15	Instruments de capitaux propres									
16	dont entreprises d'assurance									
	3,49 %	0,67 %	0,00 %	0,00 %						
17	Prêts et avances									
	0,06 %	0,01 %	0,00 %	0,01 %						
18	Titres de créance									
19	Instruments de capitaux propres									
	10,37 %	1,99 %	0,00 %	0,00 %						
20	Entreprises non financières									
	21,60 %	7,02 %	3,48 %	1,40 %	0,50 %	0,16 %				
21	Prêts et avances									
	20,03 %	6,28 %	3,13 %	1,24 %	0,50 %	0,16 %				
22	Titres de créance									
	70,51 %	54,80 %	54,81 %	25,45 %						
23	Instruments de capitaux propres									
	70,23 %	21,70 %	0,30 %	0,16 %						
24	Ménages									
	74,00 %									
25	dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels									
	100,00 %									
26	dont prêts à la rénovation de bâtiments									
	100,00 %									
27	dont prêts pour véhicules à moteur									
	100,00 %									
28	Financement d'administrations locales									
29	Financement de logements									
30	Autres financements d'administrations locales									
31	Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux									
32	Total des actifs du GAR									
	24,42 %	1,63 %	0,85 %	0,38 %	0,11 %	0,03 %				

											31 décembre 2023
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)			
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			
% (des actifs couverts)	dont financement spécialisé		dont habilitant		dont financement spécialisé		dont habilitant		dont financement spécialisé		Proportion du total des actifs couverts
	44,28 %	3,00 %	1,53 %	0,69 %	0,20 %	0,06 %					
	8,89 %	1,48 %	1,36 %	1,13 %	0,06 %	0,01 %					
	7,72 %									0,54 %	
	18,65 %	0,01 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %					0,06 %	
	11,82 %									0,26 %	
										0,22 %	
	9,11 %	1,75 %	1,61 %	1,34 %	0,07 %	0,01 %				2,95 %	
	7,53 %	1,30 %	1,29 %	0,96 %						2,02 %	
	7,04 %	0,91 %	0,90 %	0,43 %						1,34 %	
	12,11 %	2,92 %	2,92 %	2,85 %						0,48 %	
										0,20 %	
	28,04 %	6,30 %	6,26 %	5,84 %						0,34 %	
	34,88 %	7,88 %	7,83 %	7,31 %						0,27 %	
	1,80 %									0,03 %	
										0,04 %	
	3,49 %	0,67 %								0,59 %	
										0,24 %	
										0,15 %	
	10,37 %	1,99 %								0,20 %	
	22,10 %	7,18 %	3,48 %	1,40 %	0,50 %	0,16 %				11,01 %	
	20,53 %	6,44 %	3,13 %	1,24 %	0,50 %	0,16 %				10,66 %	
	70,51 %	54,81 %	54,81 %	25,45 %						0,09 %	
	70,57 %	21,80 %								0,26 %	
	74,00 %									13,08 %	
										8,86 %	
										0,20 %	
										0,62 %	
										0,48 %	
										0,48 %	
	24,53 %	1,66 %	0,85 %	0,38 %	0,11 %	0,03 %				28,06 %	

► TABLEAU N° 64 : ICP GAR FLUX (MESURÉ SUR UNE BASE CAPEX)

	Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)				Ressources aquatiques et marines (RAM)	
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)	
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)	
	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé
% (du total des actifs couverts au dénominateur)								
GAR – Actifs couverts par le numérateur et le dénominateur								
Prêts et avances, titres de créance et instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que la vente et éligibles pour le calcul du GAR								
1	10,93 %	(6,08) %	1,10 %	0,10 %	(3,34) %	0,18 %		(0,11) %
2	Entreprises financières	(9,41) %	(0,46) %	3,10 %	(0,02) %	(1,92) %	0,02 %	0,00 %
3	Établissements de crédit	41,77 %	0,21 %	0,00 %	0,16 %	0,16 %	0,00 %	0,00 %
4	Prêts et avances	36,01 %	0,07 %	0,00 %	0,07 %	0,06 %	0,00 %	0,00 %
5	Titres de créance	42,37 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
6	Instruments de capitaux propres	(4 660,65) %	(190,10) %	0,00 %	(126,74) %	(137,30) %	0,00 %	0,00 %
7	Autres entreprises financières	(2,28) %	(0,36) %	2,67 %	0,01 %	(1,63) %	0,02 %	0,00 %
8	dont entreprises d'investissement	2,68 %	0,25 %	1,50 %	0,03 %	(0,19) %	0,01 %	0,00 %
9	Prêts et avances	5,02 %	0,55 %	0,97 %	0,18 %	0,07 %	0,02 %	0,00 %
10	Titres de créance	(5,28) %	(0,83) %	4,73 %	(0,64) %	(1,45) %	0,00 %	0,00 %
11	Instruments de capitaux propres	(0,73) %	(0,08) %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
12	dont sociétés de gestion	(29,25) %	(0,68) %	19,71 %	(0,29) %	(23,30) %	0,13 %	0,00 %
13	Prêts et avances	(2,89) %	3,40 %	17,30 %	3,64 %	(19,16) %	0,11 %	0,00 %
14	Titres de créance	367,51 %	83,23 %	0,86 %	82,37 %	24,19 %	0,00 %	0,00 %
15	Instruments de capitaux propres	77,07 %	2,89 %	0,00 %	2,04 %	1,85 %	0,00 %	0,00 %
16	dont entreprises d'assurance	108,00 %	19,78 %	0,00 %	0,05 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
17	Prêts et avances	47,25 %	10,02 %	0,00 %	0,03 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
18	Titres de créance	74,13 %	19,72 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
19	Instruments de capitaux propres	(0,43) %	5,18 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
20	Entreprises non financières	22,78 %	10,99 %	8,89 %	0,14 %	(3,73) %	0,23 %	(0,14) %
21	Prêts et avances	19,30 %	9,25 %	7,80 %	(0,07) %	(3,71) %	0,23 %	(0,14) %
22	Titres de créance	65,40 %	661,19 %	1 341,26 %	240,31 %	(113,68) %	(3,33) %	(8,47) %
23	Instruments de capitaux propres	216,38 %	75,09 %	1,13 %	(0,39) %	0,41 %	0,39 %	0,00 %
24	Ménages	118,76 %	493,21 %	223,97 %				
25	dont prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels	100,00 %	(1 267,19) %	(575,44) %				
26	dont prêts à la rénovation de bâtiments	100,00 %						
27	dont prêts pour véhicules à moteur	100,00 %						
28	Financement d'administrations locales	3,16 %			0,01 %			0,01 %
29	Financement de logements							
30	Autres financements d'administrations locales	3,16 %			0,01 %			0,01 %
31	Sûretés obtenues par saisie : biens immobiliers résidentiels et commerciaux							(0,04) %
32	Total des actifs du GAR	10,93 %	(6,07) %	1,10 %	0,10 %	(3,34) %	0,18 %	(0,11) %

														31 décembre 2024
Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)								
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)								
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		
dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont habilitant	
(0,11) %		(0,19) %		0,00 %		1,06 %	(11,57) %	(2,25) %	(0,14) %			(125,33) %		
0,00 %		(0,01) %		0,00 %		(9,66) %	(0,24) %	1,39 %	0,06 %			(35,68) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		40,17 %	0,02 %	0,00 %	0,02 %			5,77 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		36,08 %	0,03 %	0,00 %	0,03 %			4,21 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		42,40 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %			1,57 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		(2 728,51) %	(1,06) %	0,00 %	0,00 %			(0,01) %		
0,00 %		(0,01) %		0,00 %		(2,72) %	(0,20) %	1,20 %	0,05 %			(41,45) %		
0,00 %		(0,01) %		0,00 %		1,25 %	0,36 %	0,81 %	0,16 %			(40,06) %		
0,00 %		(0,01) %		0,00 %		4,01 %	0,55 %	0,76 %	0,27 %			(29,08) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		(9,81) %	(0,22) %	1,54 %	(0,21) %			(6,71) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		(0,17) %	0,00 %	0,00 %	0,00 %			(4,26) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		(10,22) %	(1,98) %	6,74 %	(1,70) %			(257) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		11,64 %	(0,55) %	5,94 %	(0,33) %			(2,93) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		368,43 %	26,18 %	0,75 %	25,53 %			0,13 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		49,34 %	0,01 %	0,00 %	0,00 %			0,23 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		116,37 %	15,04 %	(0,02) %	0,05 %			1,17 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		49,68 %	6,92 %	(0,01) %	0,04 %			1,72 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		69,38 %	13,60 %	0,00 %	0,00 %			0,60 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		(7,80) %	2,16 %	0,00 %	0,00 %			(1,15) %		
(0,14) %		(0,25) %		(0,01) %		9,67 %	3,57 %	5,07 %	(0,20) %			(93,73) %		
(0,14) %		(0,25) %		(0,01) %		7,40 %	2,95 %	4,56 %	(0,35) %			(92,01) %		
(8,47) %		(2,35) %		0,00 %		(96,28) %	260,55 %	639,58 %	153,77 %			(0,09) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		143,15 %	25,09 %	0,57 %	0,04 %			(1,64) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		118,76 %	493,21 %	223,97 %				3,60 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		100,00 %	(1 267,19) %	(575,44) %				(1,40) %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		100,00 %						0,33 %		
0,00 %		0,00 %		0,00 %		100,00 %						5,35 %		
0,01 %		0,01 %		0,01 %		3,20 %						0,48 %		
0,01 %		0,01 %		0,01 %		3,20 %						0,48 %		
(0,11) %		(0,19) %		0,00 %		8,89 %	(5,90) %	1,10 %	0,93 %			(125,36) %		

► TABLEAU N° 65 : ICP ENCOURS DES EXPOSITIONS DE HORS-BILAN (MESURÉS SUR UNE BASE CAPEX)

	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)							
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			
	dont financement spécialisé		dont transitoire		dont financement spécialisé		dont habitant	
% (par rapport au total des actifs hors-bilan éligibles)								
1	Garanties financières (ICP FinGuar)	14,26 %	5,56 %	0,53 %	3,18 %	2,57 %	0,22 %	
2	Actifs sous gestion (ICP AuM)	7,22 %	2,53 %	0,17 %	1,04 %	0,93 %	0,10 %	

											31 décembre 2024				
Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)							
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)							
Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)							
dont financement spécialisé		dont habitant		dont financement spécialisé		dont habitant		dont financement spécialisé		dont habitant		dont financement spécialisé		dont habitant	
0,26 %		0,54 %		0,34 %		0,01 %		16,02 %	5,77 %	0,53 %	3,18 %				
0,06 %		0,00 %		0,25 %		0,01 %		8,52 %	2,67 %	0,17 %	1,04 %				

		Atténuation du changement climatique (CCM)			Adaptation au changement climatique (CCA)				
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)							
		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				
		dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant		
% (par rapport au total des actifs hors-bilan éligibles)									
1	Garanties financières (ICP FinGuar)	14,71 %	7,58 %	4,64 %	2,87 %	0,20 %	0,10 %	0,00 %	0,00 %
2	Actifs sous gestion (ICP AuM)	18,98 %	3,24 %	0,24 %	1,43 %	0,28 %	0,07 %	0,00 %	0,00 %

31 décembre 2023												
	Ressources aquatiques et marines (RAM)	Économie circulaire (EC)	Pollution (PRP)	Biodiversité et Écosystèmes (BIO)	TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)							
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)							
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)							
	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant	dont financement spécialisé	dont transitoire	dont habilitant
					14,90 %	7,68 %	0,00 %	4,64 %	2,87 %			
					19,27 %	3,31 %	0,00 %	0,24 %	1,43 %			

► TABLEAU N° 66 : ICP FLUX DES EXPOSITIONS DE HORS-BILAN (MESURÉS SUR UNE BASE CAPEX)

	31 décembre 2024							
	Atténuation du changement climatique (CCM)				Adaptation au changement climatique (CCA)			
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)			
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)				Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)			
% (par rapport au total des actifs hors-bilan éligibles)								
	dont financement spécialisé		dont transitoire		dont habillant			
1 Garanties financières (ICP FinGuar)	7,58 %	5,63 %	0,00 %	6,21 %	1,09 %	(2,19) %	(0,06) %	
2 Actifs sous gestion (ICP AuM)	(511,37) %	(9,31) %	0,00 %	(1,67) %	(9,15) %	41,65 %	1,98 %	

	31 décembre 2024													
	Ressources aquatiques et marines (RAM)		Économie circulaire (EC)		Pollution (PRP)		Biodiversité et Écosystèmes (BIO)		TOTAL (CCM + CCA + RAM + EC + PRP + BIO)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (éligibles à la taxonomie)					
	Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)		Part du total des actifs couverts consacrée au financement de secteurs pertinents pour la taxonomie (alignés sur la taxonomie)					
% (par rapport au total des actifs hors-bilan éligibles)														
	dont financement spécialisé		dont transitoire		dont habillant				dont financement spécialisé		dont transitoire		dont habillant	
	(0,25) %		(0,52) %		(0,33) %		(0,01) %		6,17 %	5,56 %	6,21 %	1,09 %		
	3,71 %		0,23 %		15,04 %		0,30 %		(447,59) %	(4,90) %	(1,67) %	(9,15) %		

Les tableaux suivants concernent l'information liée aux financements d'activités liées à l'énergie nucléaire et au gaz fossile, en complément à l'indicateur GAR stock dans ses deux mesures (base chiffre d'affaires et base CapEx), selon les obligations de l'Acte Délégué de juillet 2022.

► **TABLEAU N° 67 : ACTIVITÉS LIÉES À L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET AU GAZ FOSSILE**

		31 décembre 2024
Activités liées à l'énergie nucléaire		
1.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	OUI
2.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	OUI
3.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	OUI
Activités liées au gaz fossile		
4.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
5.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
6.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
		31 décembre 2023
Activités liées à l'énergie nucléaire		
1.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	OUI
2.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	OUI
3.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	OUI
Activités liées au gaz fossile		
4.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
5.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI
6.	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	OUI

► **TABLEAU N° 68 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DU CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0	0,00 %	0	0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	255	0,02 %	255	0,02 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	10	0,00 %	10	0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	23 230	1,82 %	23 031	1,80 %	199	0,02 %
8. TOTAL ICP APPLICABLE	23 495	1,84 %	23 296	1,82 %	199	0,02 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	241	0,02 %	241	0,02 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	9	0,00 %	9	0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	9 005	0,76 %	8 888	0,75 %	117	0,01 %
8. TOTAL ICP APPLICABLE	9 254	0,78 %	9 137	0,77 %	117	0,01 %

► **TABLEAU N° 69 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (NUMÉRATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DU CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0	0,00 %	0	0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	255	1,09 %	255	1,09 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	10	0,04 %	10	0,04 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	23 230	98,87 %	23 031	98,03 %	199	0,85 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE AU NUMÉRATEUR DE L'ICP APPLICABLE	23 495	100 %	23 296	99,15 %	199	0,85 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	241	2,60 %	241	2,63 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	9	0,09 %	9	0,09 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	9 005	97,31 %	8 888	97,27 %	117	100,00 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE AU NUMÉRATEUR DE L'ICP APPLICABLE	9 254	100 %	9 137	100 %	117	100 %

► **TABLEAU N° 70 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI (DÉNOMINATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DU CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	184	0,01 %	184	0,01 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	4	0,00 %	4	0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxonomie, mais non alignées sur celle-ci, visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	250 970	19,66 %	247 634	19,40 %	3 336	0,26 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE, MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI, AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	251 158	19,67 %	247 822	19,41 %	3 336	0,26 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	86	0,01 %	86	0,01 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	85	0,01 %	85	0,01 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	5	0,00 %	5	0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxonomie, mais non alignées sur celle-ci, non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	267 740	22,48 %	267 258	22,44 %	481	0,04 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE, MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI, AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	267 915	22,50 %	267 434	22,45 %	481	0,04 %

► **TABLEAU N° 71 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DU CHIFFRE D'AFFAIRES)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024	
	TOTAL	
	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	67	0,01 %
4. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxonomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	260 951	20,44 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	261 018	20,44 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023	
	TOTAL	
	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	70	0,01 %
4. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxonomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	382 811	32,14 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	382 881	32,15 %

► **TABLEAU N° 72 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DES CAPEX)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	54	0,00 %	54	0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	420	0,03 %	420	0,03 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	1	0,00 %	1	0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	26 580	2,08 %	26 389	2,07 %	191	0,02 %
8. TOTAL ICP APPLICABLE	27 055	2,12 %	26 864	2,10 %	191	0,02 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	51	0,00 %	51	0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	400	0,03 %	400	0,03 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	19 341	1,62 %	18 931	1,59 %	410	0,03 %
8. TOTAL ICP APPLICABLE	19 793	1,66 %	19 383	1,63 %	410	0,03 %

► **TABLEAU N° 73 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE (NUMÉRATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DES CAPEX)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	54	0,20 %	54	0,20 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	420	1,55 %	420	1,55 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	1	0,00 %	1	0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	26 580	98,24 %	26 389	97,54 %	191	0,71 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE AU NUMÉRATEUR DE L'ICP APPLICABLE	27 055	100 %	26 864	99,29 %	191	0,71 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	51	0,26 %	51	0,27 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	400	2,02 %	400	2,06 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable	0	0,00 %	0	0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique alignée sur la taxonomie visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au numérateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques alignées sur la taxonomie non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au numérateur de l'ICP applicable	19 341	97,72 %	18 931	97,67 %	410	100,00 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ALIGNÉES SUR LA TAXONOMIE AU NUMÉRATEUR DE L'ICP APPLICABLE	19 793	100 %	19 383	100 %	410	100 %

► **TABLEAU N° 74 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI (DÉNOMINATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DES CAPEX)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	92	0,01 %	92	0,01 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	0	0,00 %	0	0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxonomie, mais non alignées sur celle-ci, non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	255 661	20,03 %	250 410	19,61 %	5 251	0,41 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE, MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI, AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	255 754	20,03 %	250 502	19,62 %	5 251	0,41 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023					
	TOTAL CCM + CCA		Atténuation du changement climatique (CCM)		Adaptation au changement climatique (CCA)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
3. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	52	0,00 %	52	0,00 %		0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable	26	0,00 %	26	0,00 %		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique éligible à la taxonomie, mais non alignée sur celle-ci, visée à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139 au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %		0,00 %		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques éligibles à la taxonomie, mais non alignées sur celle-ci, non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	272 289	22,86 %	271 367	22,78 %	922	0,08 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE, MAIS NON ALIGNÉES SUR CELLE-CI, AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	272 367	22,87 %	271 445	22,79 %	922	0,08 %

► **TABLEAU N° 75 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE (DÉNOMINATEUR DU GAR ENCOURS MESURÉ SUR LA BASE DES CAPEX)**

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2024	
	TOTAL	
	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	398	0,03 %
3. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	39	0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0	0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxonomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	255 237	19,99 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	255 675	20,03 %

Activités économiques <i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2023	
	TOTAL	
	Montant	%
1. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 1 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.26 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
2. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 2 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.27 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	378	0,03 %
3. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 3 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.28 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	39	0,00 %
4. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 4 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.29 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
5. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 5 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.30 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable	0	0,00 %
6. Montant et proportion de l'activité économique visée à la ligne 6 du modèle 1 qui n'est pas éligible à la taxonomie, conformément à la section 4.31 des annexes I et II du règlement délégué (UE) 2021/2139, au dénominateur de l'ICP applicable		0,00 %
7. Montant et proportion des autres activités économiques non éligibles à la taxonomie et non visées aux lignes 1 à 6 ci-dessus au dénominateur de l'ICP applicable	382 464	32,11 %
8. MONTANT TOTAL ET PROPORTION TOTALE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE AU DÉNOMINATEUR DE L'ICP APPLICABLE	382 881	32,15 %